

Formateur en alphabétisation (Brevet d'enseignement supérieur)

RÉF | 3640

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

La lutte contre l'analphabétisme constitue une des priorités essentielles des politiques en faveur des solidarités urbaines. La fédération Wallonie - Bruxelles peut compter sur un dispositif d'associations et d'établissements scolaires actifs dans la lutte contre l'analphabétisme. Concrètement, ce vaste réseau francophone peut offrir plus de 6000 places en alphabétisation à Bruxelles.

Le formateur en alphabétisation exerce principalement dans des organisations sociales et culturelles, des organismes d'éducation permanente, des entreprises qualifiantes, des structures d'aide aux personnes: CPAS, ONG, OISP, ASBL, Etablissements scolaires.

Il s'adresse aux adultes. Il gère leurs apprentissages de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Il peut participer à des politiques de prévention de l'analphabétisme et de développement de l'alphabétisation, de sensibilisation (diagnostic,...)

Programme

Alpha1:

Découverte du métier 40 périodes

Méthodologie appliquée 160 périodes

Communication écrite et orale 120 périodes

Approche des relations interculturelles 60 ^périodes

Stage immersion 40 périodes

Didactique appliquée à l'apprentissage de la langue française 200 périodes

Alpha2:

Didactique appliquée à l'apprentissage des mathématiques élémentaires 120 périodes

Contexte institutionnel et professionnel 80 périodes

Gestion des groupes 80 périodes

Stage d'insertion professionnelle 120 périodes

Alpha3:

Méthodologie des TICE et des langages artistiques 100 périodes

Construction de programmes spécifiques 100 périodes

Activités professionnelles de formation 120 périodes

Epreuve intégrée de la section 120 périodes

[Pour plus de renseignements, visitez le site de l'école: http://www.ceria.be/irg](http://www.ceria.be/irg)

**Certification(s)
visée(s)**

Brevet d'enseignement supérieur de promotion sociale (BES)

Type de formation [Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée 3 années

Horaire samedi en journée 9h - 17h OU en soirée 18h - 21h30

Début 1 fois par an, septembre

Coût 265€ - Coût réduit gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou son *équivalence*

OU un test d'admission

REMARQUES

Date de début des cours à confirmer, prendre contact avec l'école.

Lors de l'inscription, munissez vous de vos papiers d'identités, de vos diplômes et de votre carte de banque, les paiements se feront uniquement par bancontact.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez vous au secrétariat de l'école du lundi au jeudi de 10h à 11h et de 16h à 20h, le samedi de 10h à 11h, de 12h30 à 13h30 et de 15h à 16h30.

Les inscriptions sont possibles durant toute l'année à divers modules.

Pour s'informer

Visitez le [site](#) de l'école ou téléphonez au 02 526 75 40

uniquement

Organisme

CERIA - Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires - Institut Roger Gilbert

Avenue Emile Gryzon 1 bte 4c
1070 Anderlecht
Tél: 02 526 75 40
<http://www.ceria.be/irg/cms>